

---

**BUREAU EXÉCUTIF**  
**BE – PV DE LA RÉUNION N°2-2019**

14 février 2019  
Siège de la LANA

---

**Réunion par visioconférence**

Présidence : Éric Raul

Membres du Bureau Exécutif présents : Joël Jollit, Patrick Gaumondie, Marilyn Georgel, Jean-Pierre Rouquier, Jacqueline Dolosor, Françoise Jeante

Invité : Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

CTS invité présent : Frédéric Taillard

CTS invité excusé : Bernard Mossant

Début de la séance (15h) ; Fin de la séance (17h30)

---

**1/ ADOPTION DU PV DU BE DU 7/01/2019**

---

À la demande de Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, les précisions suivantes sont apportées sur le PV du Bureau Exécutif du 7 janvier :

*Point 3 - Le Président Éric Raul a retiré l'avertissement à Paul Nieto en maintenant sa désapprobation quant aux faits.*

*Point 7-1 - Cession du matériel*

- 1 - Centrale de départ électronique 1200,00 € pour CDA 86 - Note de débit envoyée - demande de paiement en 2 ou 3 fois
- 2 - Matériel OTOJUMP 600,00 € - facture avec paiement en 2 fois

*Point 7-3 - La mise en œuvre de l'inventaire, l'actualisation du grand livre des immobilisations - Jean-Pierre Rouquier n'est que le trésorier de la Ligue et les conclusions seront délivrées par le Cabinet d'expertise comptable.*

*En ce qui concerne l'inventaire, Jean-Pierre a demandé à ce que chaque site lui fournisse un inventaire du matériel détenu et il souhaiterait que le Président précise ce qu'il entend par inventaire et par grand livre des immobilisations.*

*Point 7-4 - Créance CORDOBA - suite à la réunion de travail avec Mme Roche (cabinet HCA) et après examen du montant de 24705,00 € enregistré par la commission de surendettement moins les sommes de 687,96 € en 2016 + 3868,96 € en 2017 + 4200 € en 2018, le solde dû par M. Cordoba est de 15948,09 €.*

*Point 7-5 - La non présentation du budget en bureau exécutif - aucun ODJ de BE avant le CD de présentation de budget prévoyait la présentation du budget 2019.*

*Le budget doit être le reflet de la politique mise en place par le Président et les directives ne sont pas clairement définies ou du moins difficiles à chiffrer.*

*J'ai donc sollicité le 30/10/2018 l'ensemble des Présidents de commission, des CTS, des élus en charge d'actions et de gestion d'activités de la Ligue afin d'établir un budget prévisionnel au CD du 8/12/2018. Entre ces 2 dates le BE du 13/11/2018 ne prévoyait pas une présentation du budget prévisionnel sinon j'aurais fait une demande plus tôt.*

*Je tiens à vous faire savoir que la veille du CD du 8/12/2018, j'ai reçu une demande de prise en charge d'une dépense de 37000,00 €.*

*Pour toutes ces raisons il ne m'a pas été possible de présenter au BE du 13/11/2018 le budget prévisionnel 2019.*

---

**2/ VIE DE LA LIGUE**

---

Depuis le dernier Bureau Exécutif de la Ligue du 7 janvier 2019, la vie de la Ligue et les déplacements du Président ont été :



## Sportif

- 19-20 janvier, championnats Indoor (Bordeaux-Lac / Poitiers), Épreuves combinées, Masters
- 26-27 janvier, Stadium, CREPS Poitiers, Championnats LANA
- 26 janvier, Stadium, Championnats de France cross UNSS
- 3 février, Dax, Montmoreau, ¼ de finale Championnat de France de Cross-Country
- 9-10 février, Villenave-d'Ornon, Championnats Marche Nordique
- 9 février, Stadium, Championnats LANA
- 10 février, Cognac, Lancers longs

## Institutionnel

- 10 janvier, Paris, FFA, Zoom RH n°2, Uniformation
- 16 janvier, Talence, ADEM, Décastar 4x200m par équipe mixte des CDA de la Ligue
- 25 janvier, Limoges, Gaïa
- 24 janvier, Paris, Commission des Finances et du Budget
- 25 janvier, Paris, Comité Directeur FFA
- 26 janvier, Paris, Commission Nationale du Développement des Ligues et des Territoires
- 31 janvier, FFA, Zoom RH n°3, Uniformation
- 1<sup>er</sup> février, La Rochelle, CDA 17, AG
- 2 février, Gouzon, CDA 23, AG
- 4 février, Talence semaine Olympique ; Université de Bordeaux convention FFA/Ligue/Université
- 5 février, Cadres techniques, réunion visioconférence
- 6 février, Bordeaux, Conseil Régional, Convention objectifs 2019
- 10 février, Saint-Martin-de-Seignanx, CDA 40, AG
- 11 février, Talence, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes
- 12 février, Saint-Jean-d'Angély, Hôpital, inauguration cardiologie, sport santé, (VO2 max) ; CREPS Poitiers Comité de Pilotage
- 13 février, Poitiers, LANA, réunion cadres techniques

Éric Raul s'est déplacé selon ses disponibilités aux AG des Comités Départementaux d'Athlétisme.

La participation des Comités Départementaux à un 4x200m d'équipe mixte au Décastar (ADEM) des 22-23 juin 2019 est de nouveau évoquée. Doit-on proposer des relais d'équipe de Comité Départementaux de bonne tenue, ou simplement une animation athlétique, ou une autre possibilité d'animation (marche, par exemple) ? Qui prend en charge le financement de cette participation sur 2 jours ? Par ailleurs, il est indiqué que cette animation ne peut se faire sans la participation majoritaire des Comités Départementaux de la Ligue.

Frédéric Taillard, après avoir fait état de la situation les années précédentes, fait remarquer qu'il est difficile de mobiliser des athlètes à cette époque de l'année, à partir de Cadets, quand il n'y a aucun enjeu sportif. Il se positionne pour un arrêt de l'animation du 4x200m par équipe mixte.

Patrick Gaumondie, Vice-Président, fait part des nouvelles orientations pour la Maison Régionale des Sports (Gaïa) de Limoges, dans laquelle la LANA occupe des locaux, et de la possible diminution de la surface de bureau occupée par la Ligue. Il se charge de remplir le dossier de demande de locaux en rapport avec les besoins à Limoges (bureau + zone de stockage).

Éric Raul fait part de la proposition de la FFA d'augmenter de 2,00 € la part fédérale sur la licence pour la saison 2019-2020, à la prochaine AG de la FFA.

Éric Raul indique qu'il a reçu la démission de Christian Charpentier, en date du 25 janvier 2019, de membre du Bureau Exécutif de la Ligue et de son poste de Vice-Président de la Ligue ; il entend rester membre du Comité Directeur de la Ligue, ainsi que Président de la Commission Régionale des Équipements Sportifs.

Le Président rappelle qu'il a reçu en date du 20 décembre 2018, à effet du 2 janvier 2019, le départ d'Éric Fradin du poste de Secrétaire Général de la Ligue, mais qui reste membre du Comité Directeur de la Ligue. Frédéric Taillard s'interroge sur la désignation d'un élu référent affecté à la formation des entraîneurs. Le Président considère qu'Éric Fradin n'ayant pas mentionné l'abandon de cette mission demeure donc l'élu référent à ce titre ; il serait souhaitable d'avoir une précision.

---

## 3/ COMPTES FINANCIERS DE LA LIGUE 2018

---

Le Président remercie Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, pour l'accomplissement de sa mission au sein de la Ligue, et notamment l'établissement des comptes financiers de la Ligue pour l'exercice 2018, l'ensemble des documents et obligations administratives, ce qui représente beaucoup de travail pour un bénévole.

Jean-Pierre Rouquier présente les documents qui seront soumis au prochain Comité Directeur de la Ligue du 2 mars 2019 (voir documents joints).

L'analyse des documents fait apparaître, par rapport au budget 2018, notamment :

- Globalement, une maîtrise des charges internes (dont la masse salariale, frais de fonctionnement de la Ligue) et une progression des charges externes (frais de déplacement, compétitions, stages athlètes),
- Une grande incertitude sur les recettes en provenance des fonds publics (CNDS, Conseil Régional),
- La nécessité de rechercher, et de diversifier, les ressources de la Ligue, ce qui sera la principale mission du Directeur de la Ligue (dont le recrutement est en cours).

Les documents présentés sont établis par référence à l'organisation interne de la Ligue, par secteur d'activité. Cette présentation est similaire à celle qui sera présentée à l'AG de la FFA.

---

#### 4/ BUDGET 2019

---

En ce qui concerne le budget 2020 de la Ligue (voir document joint), celui-ci a été établi avec les éléments suivants :

- En produit
  - o Pas d'augmentation de la cotisation des Clubs et de part Ligue sur la licence 2019-2020 ; légère progression du nombre des licenciés de la Ligue
  - o Diminution des financements publics
  - o Incertitude des financements liés à la politique de la mise en place de la Nouvelle Gouvernance du Sport, et la constitution de l'Agence Nationale du Sport (en remplacement du CNDS)
  - o Contribution des athlètes (avec le soutien de leurs clubs) au fonctionnement des structures d'accès à la performance, aux stages
- En charge
  - o Maintien des 3 sites et Structures d'entraînement de Talence, Poitiers, Limoges
  - o Aides aux athlètes, stages, compétitions
  - o Poursuite de la mise en place de l'organisation de la Ligue avec le recrutement d'un Directeur/Directrice de la Ligue

À la rubrique 2 – SUIVI ATHLÈTES - aide personnalisée LANA

Suite à la remarque de Michaël Bournazeix, précisant que la somme de 4000,00 € affectée à la rubrique « Stage » a été transférée sur l'Aide Personnalisée, la somme de 19120,00 € demandée par la CRAPHN a été validée.

Cette aide sera un bon levier pour l'aide à la performance et à la mise en place de la politique sportive.

Les actions sont réalisées grâce à de l'autofinancement ou aux subventions.

Les frais de la CSO ont augmenté – il faudra peut-être envisager d'autres modalités de présence pour les officiels.

Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général, propose un ajustement de 5 % des demandes des Commissions Régionales pour équilibrer le budget 2020, et sa présentation au prochain comité directeur du 2 mars 2019. Le financement du poste du Directeur/Directrice sera effectué par prélèvement sur fonds propres.

---

#### 5/ PROFESSIONNALISATION ET AIDES AUX ATHLÈTES

---

La FFA, dans le cadre de son projet de développement et de son objet social, a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- Un statut d'athlète professionnel, dans le but d'accompagner les athlètes dans leur parcours d'athlète de haut niveau,
- Un circuit des meetings dénommé « le meilleur de l'athlé » où figurent les meetings du PRO ATHLÉ TOUR, les athlètes professionnels participent à ce circuit,
- Un statut d'athlète pour les membres du « collectif relais » de la FFA,
- Un statut d'aspirant professionnel, pour les jeunes athlètes,
- Un statut pour les entraîneurs d'athlètes professionnels, pour accompagner les entraîneurs et les clubs vers la professionnalisation de leur activité.

La gestion de la professionnalisation de l'athlétisme n'est envisageable que si tous les acteurs de ce sport, à savoir notamment les Athlètes, les Entraîneurs et les Clubs, en sont parties prenantes.

En conséquence, la FFA est convenue d'apporter aux clubs une aide à la professionnalisation, afin qu'ils soient des acteurs majeurs de ce système et contribuent à son organisation.

La Ligue contribue à cette mise en place de la professionnalisation des Athlètes, des Entraîneurs et des Clubs, notamment dans la perspective de "Paris 2024".

---

#### 6/ ORGANISME DE FORMATION ATHLÉTISME

---

La FFA s'est engagée dans un vaste projet de restructuration de son offre de formation, avec notamment la création d'un Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA). Celui-ci est réparti en 4 domaines : Direction, Entraîneurs, Jury, Organisation.

La mise en œuvre de l'OFA, qui devait commencer en septembre 2018 avec le domaine des entraîneurs, a été repoussée fin 2018, puis janvier 2019 ; les premiers modules sont opérationnels. L'agenda est disponible sur le site de la Ligue.

En ce qui concerne les 3 autres domaines, les délais ont été de nouveau repoussés au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, puis, selon les dernières informations, au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Il apparaît que pour les 3 domaines Direction-Jury-Organisation, l'année 2018-2019 sera une "année blanche".

Seules les formations "d'entraîneurs" et "événementiels" sont payantes.

Les formations sont prises en charge par l'OFA ; cependant, dans l'attente de la définition d'une procédure OFA, les frais liés à ces formations seront pris en charge par la LANA qui se fera rembourser par la FFA (modalités pratiques non définies actuellement).

Une circulaire financière FFA est en cours de rédaction.

Un processus de validation de ces factures en interne a été mis en place à la Ligue.

Le 16 mars 2019 se déroulera au CREPS de Bordeaux, à Talence, un colloque "Fidéliser en Athlé Forme Santé".

---

## 7/ DATES CONGÉS LANA

---

Ainsi que cela a été pratiqué en 2018, il est convenu de prévoir une fermeture des bureaux de la Ligue :

- Période estivale : du lundi 5 août 2019 au lundi 19 août 2019 inclus
- Fin d'année : du lundi 23 décembre 2019 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020 inclus

---

## 8/ QUESTIONS DIVERSES

---

L'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le samedi 6 avril 2019, à partir de 14 heures, à Artigues-près-Bordeaux. Afin de permettre aux Clubs de pouvoir débattre, il est proposé, de nouveau, d'organiser, le matin de l'Assemblée Générale, des réunions sur des sujets concernant l'athlétisme. Les thèmes font l'objet de réflexion.

Le prochain Conseil Territorial du samedi 16 mars 2019, à Talence, sera l'occasion d'examiner la situation actuelle de l'Athlétisme en Nouvelle-Aquitaine, et ses perspectives de développement.

Rappel agenda :

- AG LANA : samedi 6 avril 2019, Artigues-près-Bordeaux (33)
- AG FFA : 26-27 avril 2019, Nantes (44)
- Réunion salariés LANA : jeudi 21 mars 2019 à Saint-Yrieix-sur-Charente (16)

---

Éric Raul  
*Président LANA*

Françoise Jeante  
*Secrétaire Générale, par intérim*